

La Gazette de Sainte Marie



Gazette n°28
4^{ème} TRIMESTRE 2023

L'édito

Par Bérengère Gallot, présidente du Conseil d'Administration.



Bonjour à vous tous résidents, familles, salariés, bénévoles et amis de Ste Marie...L'automne arrive à petits pas avec ses couleurs rougeoyantes et bientôt nous ressortirons gants et bonnets des placards pour affronter le froid.

La fin d'année s'annonce festive avec entre autre, notre prochain rendez-vous le 2 novembre : le grand loto à la salle des Ribandeaux. Nous espérons vous voir nombreux à cette fête chaleureuse!

Entre les fêtes de Noël, nous aurons le plaisir d'inaugurer l'extension des Maupelières le 19 décembre 2023. Un beau moment pour marquer la fin des travaux et la fin de la rénovation de Sainte Marie. L'occasion aussi pour remercier tous ceux qui ont participé à ce projet.

Dans ce nouvel environnement, les résidents et leurs familles ont maintenant trouvé leurs repères et les couloirs de Sainte Marie n'ont plus de secrets pour eux. Les équipes ont repris leurs marques et se sont agrandies.

Elles ont fait preuve de courage et d'engagement pour que la Maison Sainte Marie reprenne la vitesse de croisière et que les résidents s'y sentent bien.

Car lorsque la vieillesse est là, avec ses droits et ses peines, ses cheveux blancs, ses souvenirs anciens, on réfléchit aux moments passés, on cherche la sagesse et la tranquillité car il est temps de se poser et de se laisser choir.

Les administrateurs de l'Association Maison Sainte Marie se joignent à moi pour vous souhaiter une belle fin d'année 2023.

Pèlerinage de Bourgenay

Le vendredi 8 septembre, jour de la nativité de la vierge Marie, vingt résidents ont pu participer à leur pèlerinage de Bourgenay. Un grand merci au Père Olivier qui a célébré la messe et aux nombreux bénévoles présents.





Le point de vue des résidents sur l'uniforme à l'école

Lors du Remue-méninges, en lien avec l'actualité, nous avons débattu sur le port de l'uniforme à l'école.

Autrefois...

Avant tout, les résidents nous expliquent qu'à leur époque, les « tenues » qui étaient demandées aux écoliers n'avaient pas du tout le même objectif que les uniformes d'aujourd'hui. Le rôle de la blouse était de protéger les vêtements civils des tâches (d'encre par exemple).

Tous évoquent des blouses ou des tabliers portés par-dessus leurs vêtements, mais pas d'uniformes. Bernadette évoque des blouses « libres », de la couleur et du motif de son choix. Suzanne, elle, devait porter un tablier noir plissé et Monique une blouse bleue ciel. Chaque école avait sa tenue.



Roger nous dit que les blouses devaient être bien boutonnées jusqu'en bas et bien repassées. Michel, qui était scolarisé dans les années 60 ne portait pas de blouse, seulement ses vêtements civils.

Andrée nous dit que sa petite fille, qui réside en Angleterre, porte quotidiennement l'uniforme pour aller à l'école. Le port de l'uniforme est très courant dans les pays anglo-saxons.

Et maintenant...

Pour une majorité de résidents le port de l'uniforme serait une bonne chose, il permettrait d'effacer les différences de classes sociales entre les élèves. Personne ne porterait de vêtements de marques, on ne verrait pas qui a de l'argent et qui en a moins, les élèves seraient sur un pied d'égalité. Les résidents évoquent aussi une question de discipline, de rigueur, que l'école devrait enseigner aux enfants.

D'autres, beaucoup moins nombreux, ne sont pas d'accord et pensent que l'école n'est pas l'armée, que ça doit rester un lieu de liberté de d'expression où chaque enfant peut s'habiller comme il le souhaite!

Le débat est ouvert !

Atelier tricot avec Eliette !



Astuces de grands-mères

L'astuce de Suzanne et Andrée contre les brûlures ménagères :

Râper une pomme de terre et l'appliquer sur la brûlure, l'eau dégagée soulage la douleur.

Le remède de Marie-Thérèse pour soulager les douleurs dentaires :

Placer un clou de girofle prêt de la zone douloureuse.



L'astuce de Bernadette pour conserver ses pommes plus longtemps :

Les ranger dans un lieu pas trop chaud la « tête » en bas. Bien sûr il faut faire attention à bien retirer les pommes qui commencent à s'abîmer au fur et à mesure.

L'astuce des résidents pour savoir si vos œufs sont frais :

Verser de l'eau dans un bol et plongez votre œuf dedans. S'il coule, c'est qu'il est toujours frais, si il flotte il n'est plus bon !

Les confidences...

... de Mme Achallé Danielle, résidente à Sainte Marie depuis mai 2023.



Je suis née en 1942 à Jard Sur Mer où mes parents étaient boulangers. Leur boulangerie était très réputée, surtout pour la spécialité de mon père : la brioche ! Mes parents étaient très généreux et appréciés par les clients, je les admirais beaucoup. Quand j'étais jeune, j'aidais ma mère au magasin, puis, j'ai rencontré mon mari, originaire de Jard lui aussi. Nous nous sommes mariés, puis nous avons eu trois filles. J'ai aussi 4 petits enfants. Nous avons vécu dans l'Essonne à Lisses car mon mari avait trouvé du travail là-bas. J'étais secrétaire. J'ai toujours été coquette, comme ma mère, j'aime les jolis vêtements, les bijoux et une touche de maquillage. Malheureusement, mon mari est décédé en 2015, j'ai eu beaucoup de peine, ça a été une période difficile pour moi. Mes filles ont donc décidé de me faire revenir en Vendée pour que je ne sois pas seule.

J'adore Jacques Brel, j'ai eu la chance de le rencontrer après un concert qu'il donnait aux Sables d'Olonne. Il m'a signé un autographe que je garde précieusement.



Ici, j'aime regarder les jeux et les films à la télévision et participer aux animations musicales.

J'aimerais continuer à faire connaissance avec de nouvelles personnes car je suis toujours contente de discuter un peu !

Le grand LOTO

L'association Maison Sainte Marie organise son grand loto annuel le jeudi 2 novembre. Les bénéfices de ce loto permettent de financer les projets d'animation pour l'année à venir. Ce loto est organisé grâce à des bénévoles qui participent activement au bien-être des résidents et nous les en remercions.

**JEUDI 2
NOVEMBRE
14H30**

**SALLE
RIBANDEAUX**

Organisé par l'EHPAD
Maison Sainte Marie

**1er lot 200 euros en
bons d'achats et de
nombreux autres
lots...**

**2 euros
le carton**



**Talmont
Saint Hilaire**

RESERVATION :

02.51.90.60.76

animationsaintemarie@gmail.com

A vous de jouer !
***Etes-vous incollable sur la ville de Talmont
Saint Hilaire ?***

1 - D'après vous combien de tonnes d'huitres sont produites chaque année à la Guittière ?

- 100 tonnes
- 500 tonnes
- 1000 tonnes

2 - Quel estuaire sépare Jard Sur Mer et Talmont ?

- Estuaire du Payré
- Estuaire de la Guittière
- Estuaire du Veillon

3 - Combien y a-t-il d'emplacements au Port Bourgenay ?

- 300
- 650
- 1000

4 - Quel âge a le château de talmont ?

- 1500 ans
- 1000 ans
- 500 ans

Réponses :

1 - 500 tonnes

2 - Estuaire du Payré

3 - 650

4 - 1000 ans

Le carnet de la maison

Les anniversaires à fêter :

- **Octobre** : Mr Pivron (le 1), Mme Arnault (le 12), Mme Bouillaud (le 18), Mme Gouyette (le 28).
- **Novembre** : Mr Chevalier (le 6), Mme Sorin (le 9), Mme Meunier (le 14), Mme Robin (le 19), Mme Aniskine (le 24).
- **Décembre** : Mme Roux (le 10), Mme Guédon (le 24), Mme Bauchet (le 26), Mme Massé (le 29).



Arrivées : Nous avons le plaisir d'accueillir à Sainte Marie
Mr Schnitzer. ***Bienvenue !***



Pensées pour : Nous souhaitons rendre hommage à Mme Godet Marie et Mr Lecocq André qui nous ont quittés...
nos meilleures pensées à leurs proches...



Quelques évènements à venir...

Jeudi 5 octobre : Marche bleue à Jard Sur Mer.

Vendredi 13 octobre : Cathy et son accordéon.

Jeudi 19 octobre : Rencontre inter-EHPAD « Chants à Part'âgés ».

Jeudi 2 Novembre : Grand Loto de Sainte Marie.

Jeudi 16 Novembre : Apéritif Beaujolais.

Jeudi 14 Décembre : Clari'flûte.

Mardi 19 Décembre : Inauguration de l'agrandissement de l'Ehpad.



Maison d'Accueil

SAINTE MARIE

E.H.P.A.D.

« Groupement ALLIANCE MORMAISON »